## DÉPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME

AR Prefecture

017-251702197-20240712-B2024\_37-DE Reçu le 23/07/2024

## SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

# Réunion du vendredi 12 juillet 2024

Date de convocation : 3 juin 2024		f présents : 11
Nombre de membres en exercice : 20	Nombre de membres	₹'
Date d'affichage : 29 juillet 2024		l absents: 9

Décision ADOPTÉE : Voix POUR : 11

Voix CONTRE : 0 - Décision nº B2024-37

Abstentions : 0

### OBJET: Attribution des marchés de fournitures d'électrification (années 2024 à 2027)

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le DOUZE du mois de JUILLET, vendredi à 9 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de M. François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 3 juin 2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. François BRODZIAK, Président, MM. Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESAUVAGE, Denis ROUYER, Jean-Marie PETIT et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, MM. Sylvain LESPINASSE, Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Christian LUCAZEAU et Jean-Paul GOUSSARD.

formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS: M. Christophe CABRI, Mme Mariette ADOLPHE, MM. Franck PETITFILS, Pierre GEOFFROY et Bruno GAILLOT.

ÉTAIENT ABSENTS: Mme Lydie DEMENÉ, M. Christophe BERTAUD, Mme Marcelle LYONNET et M. Julien DURESSAY.

M. Jean-Luc FOURRÉ est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

#### (3 E)

M. le Président explique que les marchés de fournitures d'électrification du SDEER conclus en 2021 pour trois années arrivant à échéance, un appel d'offres a été lancé le 22 mai 2024, conformément à la délibération du Bureau du SDEER du 17 novembre 2023.

Le 21 juin, date limite de remise des offres, le SDEER avait reçu 12 offres – dont 10 jugées recevables – pour les six lots du marché.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 12 juillet 2024 matin.

#### AR Prefecture

017-251702197-20240712-B2024\_37-DE Reçu le 23/07/2024

M. le Président donne connaissance du procès-verbal de la Commission d'appel d'offres, ainsi que des résultats décidés par celle-ci :

nº et nom du lot		Attributaire
Lot A	Câbles de distribution publique d'électricité	Nexans
Lot B	Câbles d'éclairage public	Nexans
Lot C	Transformateurs HTA/BT	Ormazabal
Lot D	Postes de distribution HTA/BT préfabriqués de type PAC / CBU	Epsys
Lot E	Postes de distribution HTA/BT préfabriqués de type PSSA / PSSB	Ormazabal
Lot F	Postes de distribution HTA/BT préfabriqués de type PRCS	Ormazabal

(38 EV)

LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

- 1 Approuve le dossier de consultation et la procédure de mise en œuvre de la consultation en vue de l'attribution des 6 lots du marché de fournitures d'électrification pour les années 2024 à 2027 :
- 2 Prend acte des décisions de la Commission d'appel d'offres relatives à l'attribution de ces 6 marchés ;
- 3 Approuve les modifications du CCAP du lot A (article 4 relatif aux assurances et article 9 relatif aux pénalités de retard) acceptées par la Commission d'appel d'offres ;
- 4 Mandate M. le Président ou M. le Vice-président ordonnateur pour signer les marchés et les pièces s'y rapportant, à l'issue du délai de standstill.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

Le Président, François BRODZIAK Le Secrétaire de séance, Jean-Luc FOURRÉ, Vice-président

SDEER 2/2 Décision nº B2024-37